



POLITIQUES

L'étonnante histoire de «Columbo» et Cahuzac

6 décembre 2012 à 07:34 (Mis à jour: 10:24)



Jérôme Cahuzac le 5 décembre 2012 à l'issue du conseil des ministres à l'Élysée à Paris (Photo Patrick Kovarik. AFP)

RÉCIT Rémy Garnier, ancien vérificateur fiscal d'Agen, avait le premier mentionné un éventuel compte suisse de Jérôme Cahuzac en 2008. Sans rien nier du passif qui l'oppose à l'actuel ministre du Budget, il se défend d'être à l'origine de l'affaire.

Par **CÉDRIC MATHIOT**

Quel rôle a donc joué le «Columbo d'Agen» dans l'affaire Cahuzac, accusé d'avoir détenu un compte en Suisse pendant de longues années ? Depuis deux jours, Rémy Garnier, ex-vérificateur fiscal en retraite depuis juillet 2010, est présenté comme le principal accusateur de l'affaire. Il est celui qui, aux dires de Médiapart, a fait état pour la première fois d'un supposé compte suisse du ministre. *«L'existence du compte secret de M. Cahuzac avait été évoquée dès le mois de juin 2008 par un agent du fisc du Sud-Ouest, Rémy Garnier, dans un mémoire adressé à sa hiérarchie»*, écrivait le site d'information dans [son premier article](#), citant largement ledit mémoire.

Dans les 24 heures qui ont suivi la publication, Garnier a été la cible principale de la contre-offensive menée par le ministre. *«Qu'un inspecteur des impôts à la retraite, en délicatesse avec son administration depuis plus d'une dizaine d'années, ait pu écrire, à un moment, des éléments portant insinuations, dénonciations, dont il reconnaît lui-même ne pas avoir le début d'une preuve, ne saurait constituer... une preuve. Qu'il se soit senti désavoué, blessé et par la suite déshonoré dans l'exercice de ses fonctions, je peux en convenir. Mais en aucun cas ceci ne peut être qualifié de preuve matérielle»*, écrivait hier soir Cahuzac sur [son blog](#).

«Tout pourrait faire croire que je suis dans la vengeance»

Rémy Garnier lui même en convient : son profil le désigne comme un parfait détonateur de l'affaire, et pas simplement pour la rédaction du rapport sur Cahuzac en 2008. N'est-ce pas une intervention de Jérôme Cahuzac, voilà douze ans, qui se trouve être à l'origine des déboires qui ont opposé Garnier à son administration jusqu'à sa retraite ? Garnier n'a-t-il pas enquêté, quelques années plus tard, sur le profil fiscal de Jérôme Cahuzac, violant le règlement ? Et surtout, l'ancien limier du fisc n'a-t-il pas vu récemment le ministre, fin octobre, pour lui demander une réhabilitation... sans obtenir gain de cause, quelques semaines donc avant que n'éclate le scandale ? *«Tout pourrait faire croire que je suis dans la vengeance»*, reconnaît Rémy Garnier. Bombardé de coups de fil des journalistes depuis le début de l'affaire, Garnier, qui se dit lessivé, s'est longuement entretenu avec *Libération*. Il affirme n'être à l'origine de rien. Tout en détaillant sa version de l'étonnante histoire qui le lie - et l'oppose - à l'actuel ministre du Budget depuis une dizaine d'années.

Entre Garnier et Cahuzac, le début de l'histoire remonte à 1999. Sur la base des investigations de Garnier, alors vérificateur fiscal à la brigade d'Agen, un redressement fiscal conséquent (3 millions de francs de l'époque - 450 000 euros -) est notifié à France Prune, coopérative lot-et-garonnaise qui règne alors sur le pruneau français. Sur intervention de Jérôme Cahuzac, alors député du Lot-et-Garonne, le ministre du Budget de l'époque, Christian Sautter, entere l'affaire. Jérôme Cahuzac s'expliquera par la suite sur son intervention, selon *Sud Ouest* qui cite l'actuel ministre : *«Je suis intervenu parce que la question de survie de la coopérative m'a convaincu.»*

«A partir de là, j'ai été placardisé»

Mais les choses n'en restent pas là. Rémy Garnier, à qui sa réputation de limier d'exception avait valu le surnom de Columbo, maintient ses accusations, qui lui reviennent comme un boomerang dans la figure une grosse année plus tard. Dessaisi de ses dossiers, il entame une descente aux enfers professionnelle dont il ne

sortira jamais. *«A partir de là, j'ai été placardisé. J'ai passé trois ans au service du contentieux, puis un an aux domaines, avant un nouvel emploi fictif à la programmation du contrôle fiscal, à partir de 2006, à Agen. Ma direction, à Bordeaux, ne me fournissait aucune mission, j'étais totalement sous-alimenté en travail.»*

C'est à cette époque, raconte-t-il, qu'il reçoit une information d'un «aviseur anonyme» - qui lui affirme que Jérôme Cahuzac détient depuis plusieurs années un compte en Suisse. Rémy Garnier fait ses recherches sur le serveur interne «Adonis», permettant d'accéder aux dossiers des contribuables. Une démarche encadrée par les règlements, très sourcilieux sur le fait que les dossiers personnels ne doivent être consultés que quand cela est nécessaire à la mission de l'agent. Rémy Garnier reconnaît aujourd'hui *«un petit dérapage»*, mais jure ses grands dieux que sa recherche ne répondait à aucun souci de représaille.

«On me donne des infos, et il s'avère par hasard que cela concerne Jérôme Cahuzac. Moi, je n'avais aucune rancœur contre lui à l'époque. Il avait fait son boulot d'élu local dans l'affaire France Prune, même si par la suite il aurait pu intercéder en ma faveur comme député après les premières sanctions dont j'avais fait l'objet.» Pour sa direction, Garnier a franchi la ligne jaune, d'autant que ses recherches sur Adonis ont aussi concerné... des supérieurs hiérarchiques avec qui il était en bisbille. *«Je ne regrette rien de cela. Pour m'abattre, eux avaient enquêté en vain sur mes frais de déplacements...»* Il est mis en cause pour s'être servi des fichiers dans un but personnel.

C'est alors qu'il constitue à l'adresse de sa hiérarchie un mémoire de défense pour justifier son utilisation hors des clous de l'outil informatique du fisc. C'est le document que cite Médiapart. Garnier affirme à *Libération* qu'il l'avait nourri d'éléments fournis par l'informateur anonyme, et des quelques points soulevés en consultant le dossier fiscal de l'élu. On y trouve donc la fameuse mention d'un compte suisse, ainsi que des affirmations selon lesquelles Jérôme Cahuzac serait propriétaire de deux propriétés, à Marrakech et à la Baule. Des données que la défense de Cahuzac s'est fait un plaisir de tailler en pièce, hier. *«Il y avait sûrement des choses fausses dedans, affirme sans gêne Garnier. Concernant les propriétés à Marrakech ou à la Baule, qui probablement n'existent pas, j'utilisais le conditionnel. Je n'ai pas affirmé avoir de preuves. Mais il y avait des enjeux financiers qui me semblaient nécessiter une enquête.»*

Garnier demande un enquête fiscale approfondie (ESFP, pour examen de situation fiscale personnelle, dans le jargon). Au lieu de quoi il écope d'un avertissement disciplinaire qui plombe encore, si besoin était, sa situation professionnelle. Il y voit une nouvelle injustice. *«Nombre d'agents ont été seulement avertis pour des faits similaires. Moi j'ai été directement sanctionné.»*

Quête de réhabilitation

L'avertissement a occasionné l'ouverture d'un nouveau front procédural. Un énième. Car, ces dernières années, Rémy Garnier a bataillé devant quantité de juridictions pour *«défendre son honneur»*. Accusé en 2005 d'outrage envers deux supérieurs, il est condamné en 2008 avant d'être blanchi par la Cour de cassation en 2011. Insuffisant. Car Garnier demande aujourd'hui 600 000 euros d'indemnités devant le tribunal administratif de Bordeaux au titre de la carrière qu'il aurait pu avoir, mais aussi l'annulation de l'avertissement reçu suite à ses consultations du serveur Adonis.

Dans sa quête de réhabilitation, Garnier a également beaucoup cherché, toujours en vain, le secours de sa tutelle, prenant fréquemment la plume pour écrire aux ministres du Budget qui se sont succédé ces dernières années afin d'obtenir une intervention de leur part. François Baroin, Eric Woerth et Valérie Pécresse ont reçu ses courriers... avant que Garnier ne retrouve Jérôme Cahuzac. Le 8 mai dernier, deux jours après l'élection de François Hollande, Pécresse, sur le départ, était destinataire d'une ultime lettre. Selon *Sud Ouest*, qui racontait récemment l'anecdote, Garnier demande à la ministre de faire suivre la requête à son successeur. La lettre se termine par ces mots : *«Par un caprice de l'histoire, il se nommera peut-être Jérôme Cahuzac.»* Ce qui advint. Situation saugrenue : c'est donc auprès de Cahuzac, agent indirect de sa chute, puis objet de ses investigations buissonnières, que Garnier va désormais demander sa réhabilitation.

Lors de la campagne des législatives, Rémy Garnier croise une première fois Jérôme Cahuzac à l'occasion d'une réunion publique à Laroque-Thimbaud. Suivront une rencontre avec un proche de Cahuzac, puis enfin avec le ministre lui-même. Celle-ci s'est tenue le 26 octobre, en mairie de Villeneuve-sur-Lot, comme le confirme l'entourage de Cahuzac. *«Trente minutes très courtoises»*, dit Garnier. D'autant plus courtoises que, d'après les deux parties, Cahuzac, s'il avait en mémoire les suites que l'affaire France Prune avait entraîné pour Garnier, ignorait en revanche l'existence du dossier rédigé sur son compte par l'agent du fisc en 2008. Un dossier dont il ne prendra connaissance, selon l'entourage du ministre, que mardi soir. Durant l'entretien, il ne fut donc question à aucun moment du compte en Suisse supposé de Jérôme Cahuzac, mais uniquement de la guérilla opposant depuis dix ans l'agent du fisc à son administration, et une éventuelle intervention du ministre. *«Le ministre a reconnu la justesse de mon combat, il a reconnu que je gagnerai sans doute, mais m'a dit qu'il n'interviendrait pas»*, assure Rémy Garnier.

«Une intervention politique ne saurait laver l'honneur d'un homme»

L'entourage de Cahuzac donne une version approchante de la teneur de l'échange : *«Jérôme Cahuzac lui a expliqué qu'il ne pourrait intervenir personnellement dans une affaire gérée par son administration, et qu'une intervention politique ne saurait laver l'honneur d'un homme.»* Garnier reconnaît qu'il est sorti en colère. *«Je demandais l'annulation des procédures et une transaction. 100 000 euros et la mise en place d'un statut protégeant les vérificateurs du fisc m'auraient suffi.»* Une colère devient rage quand, affirme-t-il, il apprend quelques jours plus tard que l'administration fiscale a déposé deux mémoires en défense auprès de la cour d'appel administrative et du tribunal administratif de Bordeaux dans les deux procédures dans lesquelles il se débat pour annuler son avertissement et obtenir des indemnités.

La rage ne l'avait pas quitté, quelques semaines plus tard, après qu'avait éclaté l'affaire Cahuzac. Au micro d'Europe 1, qui a obtenu sa première réaction, Rémy Garnier a déclaré : *«Je considère que la parole d'un ministre a perdu tout crédit à partir du moment où il soutient sciemment les éléments les plus corrompus de son administration. Moi, je suis victime de l'omerta. Depuis de nombreuses années, l'administration fait barrage. Pour moi, M. Cahuzac n'a plus aucune crédibilité. C'est tout ce que j'ai à dire pour l'instant.»*

A *Libération*, Rémy Garnier a répété que son combat personnel, pas plus que sa dernière entrevue infructueuse avec le ministre du Budget, n'étaient à l'origine des «révélations» de Médiapart. Sans aller jusqu'à faire mine de les déplorer pour autant.

ALLER PLUS LOIN Lire tous les articles du dossier [L'affaire Cahuzac](#)
